



## Sté de tir Le Pleureur – Information mai 2021

Cher tireur, cher membre,

A la suite de la démission de notre caissière, le traitement des factures a pris un gros retard. Nous en sommes conscients et désolés. Les opérations de reprise sont toujours fastidieuses et des erreurs ne sont pas à exclure. Nous comptons sur votre compréhension et souhaitons qu'elles nous soient annoncées par mail à l'adresse [caisse@pleureur.ch](mailto:caisse@pleureur.ch)

Devant cette situation, le comité relève qu'il est de plus en plus difficile de trouver des personnes qui souhaitent s'investir et consacrer un peu de temps libre à une société locale. Afin de reprendre la gestion des finances, le comité recherche une personne organisée ayant quelques connaissances de base en comptabilité (Bilan, exploitation, transitoires et bouclage). Nous offrons un environnement informatique complet (PC Portable – imprimante laser – programme de comptabilité et de facturation). Tous les frais sont pris en charge et une somme annuelle forfaitaire de CHF 2'000.00 sera allouée pour cette fonction. Des connaissances du tir ne sont pas requises.

Vous recevrez prochainement les factures pour la cotisation 2019 (rappel si impayée), la cotisation 2020 et la/les factures correspondantes aux manifestations auxquelles vous avez pris part l'an passé. En ce qui concerne la facturation de la Fête fédérale de tir Lucerne, à la suite de son report en 2021 et sa décentralisation, la facture sera établie une fois la manifestation terminée. La date de facture est le 31 décembre 2020 pour des raisons liées au programme informatique. Nous vous prions de vous en acquitter d'ici à la mi-juin 2021, de préférence par télébanking pour éviter des frais inhérents à un versement au guichet.

La cotisation 2021 sera fixée lors de la prochaine assemblée générale et vous parviendra ultérieurement. Idem pour les prestations effectuées ou dues après le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### Pour rappel :

- Si une ou plusieurs des factures que vous avez reçues vous semblent erronées, merci de nous en informer par mail à l'adresse [caisse@pleureur.ch](mailto:caisse@pleureur.ch) en mentionnant le/s numéro/s des factures et le motif. Celles-ci n'ont pas besoin de d'être retournées. Le faisant, vous nous évitez des rappels et frais inutiles et vous nous permettez de mettre à jour nos dossiers.
- **Il est important que vous nous communiquiez tout changement d'adresse ainsi qu'une adresse e-mail ou un numéro de téléphone auquel vous joindre si des informations supplémentaires sont nécessaires.**
- La Fédération Suisse de tir impose l'usage du n° AVS pour éviter toute confusion de personne. Si vous êtes au bénéfice d'une licence, merci de nous le communiquer (il est affiché sur votre carte d'assurance maladie) à l'adresse [secretariat@pleureur.ch](mailto:secretariat@pleureur.ch)
- **Si vous ne désirez plus faire partie de la société nous vous prions de le communiquer au plus vite. La cotisation de l'année en cours reste due.** Après deux ans de cotisations et de factures impayées, la personne est automatiquement radiée de la qualité de membre. Les poursuites pour les soldes dus restent possibles.
- Une licence de tir établie reste due dans tous les cas, celle-ci a été payée par nos soins à la Fédération suisse de tir. Si vous ne souhaitez plus de licence, le délai pour l'annoncer est fixé au 30 novembre chaque année pour l'année suivante. La responsabilité de nous en informer vous incombe. Vous pouvez le faire soit par mail à l'adresse [caisse@pleureur.ch](mailto:caisse@pleureur.ch) ou [secretariat@pleureur.ch](mailto:secretariat@pleureur.ch).
- Les jeunes jusqu'à 20 ans sont exonérés de cotisation. A partir de 20 ans la cotisation est de CHF 60.00 par année et la licence CHF 28.00.
- La participation au cours de la relève est facturée CHF 100.00 l'air comprimé (carabine 10m) et CHF 120.00 pour les autres distances et disciplines. La participation au cours Jeunes Tireurs est de CHF 50.00.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous souhaitons une bonne continuation, une belle saison de tir et espérons vous croiser à nouveau dans nos installations mises à neuf.

Bagnes, mai 2021/ Votre comité